



COLLECTE DU VERRE

1 fois par mois

Petits pots, bocaux (fruits, légumes, moutarde, sauces, confiture, miel, épices, condiments...) Bouteilles en verre de toutes tailles et de toutes les couleurs.

Bouconwillers Montagny-en-Vexin Serans	
2 janvier	3 juillet
6 février	7 août
6 mars	4 septembre
3 avril	2 octobre
4 mai	6 novembre
5 juin	4 décembre

Hadancourt-le-Haut-Clocher Monjavoult	
9 janvier	10 juillet
13 février	14 août
13 mars	11 septembre
10 avril	9 octobre
8 mai	13 novembre
12 juin	11 décembre

Boury-en-vexin Parnes Vaudancourt	
16 janvier	17 juillet
20 février	21 août
20 mars	18 septembre
17 avril	16 octobre
15 mai	20 novembre
19 juin	18 décembre

Chambors Delincourt Lattainville	
23 janvier	24 juillet
27 février	28 août
27 mars	25 septembre
24 avril	23 octobre
22 mai	27 novembre
26 juin	28 décembre



ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les mercredis

Restes alimentaires, nappes en plastique, pots de fleurs en plastique, polystyrène... Toutes sortes de vaisselle. Les emballages en bois (ex: boîtes de fromage...), Les absorbants, les couches...



COLLECTE DES MONSTRES 2019

Bouconwillers, Hadancourt-le-Haut-Clocher
Jeudi 4 avril et jeudi 3 octobre
Montagny-en-Vexin, Serans, Vaudancourt, Monjavoult
Mercredi 3 avril et mercredi 2 octobre
Boury-en-Vexin, Parnes
Mardi 2 avril et mardi 1^{er} octobre
Chambors, Delincourt, Lattainville
Mercredi 10 avril et mercredi 9 octobre

RAPPELS
Nous vous rappelons qu'il est **INTERDIT** d'utiliser un bac dédié à la collecte sélective pour y déposer des ordures ménagères résiduelles.

Aucun bac à couvercle BLEU, JAUNE ou bac vert ne peut être rempli de ces déchets. En cas d'utilisation de ces bacs pour y déposer des déchets non recyclables ils ne seraient EN AUCUN CAS COLLECTES.

Il est **INTERDIT** de déposer ou de mettre dans vos bacs de collecte des déchets verts. Après les fêtes de fin d'année, les sapins peuvent être déposés en déchèterie.



ORDURES SÉLECTIVES MÉLANGÉES



Les emballages en plastique :

Toutes les bouteilles transparentes ou opaques, avec ou sans leur bouchon, les flacons d'hygiène ou de produits ménagers...

Les emballages métalliques en acier ou en aluminium :

Les canettes de boissons, les aérosols, les bouteilles de sirop, les barquettes...

Les briques alimentaires :

Les briques de soupe, de lait, de jus de fruit, de crème fraîche...

Les journaux, papiers, magazines, prospectus :

Les enveloppes, les livres, les pochettes cartonnées, tout type de journaux / prospectus, tout papier (sauf papier cadeau, papier calque, papier carbone et papier peint)...

Les emballages cartonnés :

Les boîtes de céréales, cartons autour des yaourts, boîtes de riz, de purée, etc...

Les cartons bruns :

Les cartons d'emballage d'objet tels que télévisions, meubles...

Les petits emballages « rigides » :

Les pots de yaourt, de crème fraîche, de compote, les barquettes de gâteaux, les barquettes transparentes autour des viennoiseries industrielles, les barquettes en polystyrène...

Les petits emballages « souples » :

Les films alimentaires, comme les films autour des packs d'eau ou de lait, les emballages en plastique autour du saucisson..., les paquets souples de gâteaux apéritifs, les sacs de caisse...



NE PAS METTRE DANS LE BAC DE TRI SELECTIF tout ce qui n'est pas un emballage : Les jouets pour enfants, nappes, bâches en plastique, brosses à dents, couches en plastique, etc...

Appel gratuit 0 800 410 309



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



INFORMATION AMIANTE

DATES DE COLLECTE DE L'AMIANTE LIÉ.
Samedi 6 avril et samedi 7 septembre 2019 à la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre.

Fermeture exceptionnelle lors de la collecte de l'amiante lié sur le site de Liancourt-St-Pierre : le point propre sera donc fermé les samedi 6 avril et samedi 7 septembre 2019.

HORAIRES D'OUVERTURE : DÉCHÈTERIE À LIANCOURT-SAINT-PIERRE

En hiver du 1^{er} novembre au 28 février.
Lundi après-midi de 14H00 à 17H00. Mercredi, vendredi, samedi de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00. Dimanche matin de 9H00 à 13H00.
En été du 1^{er} mars au 31 octobre.
Lundi après-midi de 14H00 à 19H00. Mercredi, vendredi, samedi de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 19H00. Dimanche matin de 9H00 à 13H00.
Fermée le lundi matin, mardi et jeudi toute la journée, le dimanche après-midi et le 1^{er} mai et durant les congés annuels.

HORAIRES D'OUVERTURE : POINT PROPRE À PORCHEUX/LA HOUSOYE

En hiver du 1^{er} novembre au 28 février.
Lundi et vendredi après-midi de 14H00 à 17H00. Mercredi et samedi de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00.
En été du 1^{er} mars au 31 octobre.
Lundi et vendredi après-midi de 14H00 à 19H00. Mercredi et samedi de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 19H00.
Fermé le lundi matin, le mardi et jeudi toute la journée le vendredi matin, le dimanche toute la journée et le 1^{er} mai et durant les congés annuels.

FERMETURE ANNUELLE

La déchèterie et le point propre seront fermés à compter du vendredi 20 décembre 2019 à 17h jusqu'au mercredi 1^{er} janvier 2020 inclus. Réouverture le vendredi 3 janvier 2020.



www.facebook.com/vexinthele